

PR2 Montpezat de Quercy

Les coteaux du Quercy

■ Départ

Office de tourisme

■ Niveau

Moyen

■ Intérêt

Paysage et patrimoine

■ Accès

Piéton et VTT

■ **Durée** 3h15

■ **Distance** 11 km

■ **Balisage PR** Jaune

■ Réf. Carte IGN
2140 Ouest

Liaison possible :
. PR1 Montpezat.

Vue sur les coteaux de Montalzat



■ De l'office de tourisme, prenez en direction de Caussade (D38) jusqu'au 1er virage à gauche. Tournez à droite : forte descente au milieu des champs et des vergers puis montée vers la crête. Point de vue à gauche sur Montalzat : château d'eau et coteaux.

Au croisement des sentiers, continuez en face le chemin en forte descente jusqu'au lac et après des petits virages, montez vers Rouby et son pigeonnier tour : vous êtes sur la crête (point de vue).

Dirigez-vous à gauche vers Truffe et empruntez le sentier tout droit qui descend dans le bois à travers champs. A la route, à droite après 1km, direction Burgères à droite : la petite route monte au milieu des champs, des vergers et des vignes. Après 1,2km, à gauche, à «la Blazignié», remarquez un beau petit pigeonnier tourelle. La route se poursuit ensuite dans un bois. A la sortie du bois, à droite, puis au bout de 800m, 1ère à droite direction «Burgères» et continuez tout droit.

Apercevez aux «Garennettes», un pigeonnier de grenier au-dessus de la porte. Au monument aux morts, prenez à droite pour monter vers la Salvetat. Sur la droite, belle vue sur les vallons et un pigeonnier pied de mulet. 150m avant le carrefour, avec la D20 (premier croisement rencontré) le PR2 emprunte un chemin goudronné à droite. Avant de vous y engager, prenez à gauche pour arriver jusqu'à l'église de la Salvetat (fin XVème siècle, clocher mur).

Revenez sur vos pas et continuez donc tout droit dans le chemin, puis, après un passage de quelques mètres en goudron, empruntez le chemin empierré en face : forte descente et très belle vue. Vous revenez au carrefour du départ où vous tournez à gauche pour revenir sur Montpezat.



*A découvrir sur votre chemin :
Collégiale St Martin, couvent des Ursulines, maisons de caractère, puits au Collège des Chanoines,
fontaines, lac, bergerie, grange, ruines, Espace Naturel Sensible (ENS)*

